Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 2 novembre 2026

Les centrales photovoltaïques, un exercice de démocratie locale éclairant



Une chronique de Didier Bailleux

Entre la nécessité absolue d'une reconversion énergétique et celle du respect de l'environnement le chemin n'est pas toujours aisé. A Buoux, dans le Luberon, un projet de centrale photovoltaïque rencontre une opposition forte d'une partie de ses habitants et de plusieurs associations. Ce petit village du Vaucluse n'est pas un cas unique. Dans la région plusieurs projets sont aujourd'hui confrontés à des refus clairement exprimés par les habitants, quand il ne s'agit pas d'un niet direct de la préfecture comme récemment à Robion.

Le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque par Enercoop et le Syndicat d'Énergie de Vaucluse (SEV) sur le plateau des Claparédes, à Buoux, est un vrai cas d'école. La famille Morard, des éleveurs de chèvres, avait en projet l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment de leur ferme. Refus de l'architecte des bâtiments de France au motif de la proximité du château de Buoux. Dont acte. Les Morard se rabattent alors sur un projet d'agrivoltaïsme. L'idée est d'installer des panneaux à une certaine hauteur du sol permettant à la faune et à la flore de s'y développer. Outre l'électricité produite

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 2 novembre 2026

(dont une partie du produit de la revente revient à l'éleveur), ces panneaux créent de l'ombre qui favorise l'humidité et la pousse de la prairie, ce qui permet de nourrir les chèvres de l'éleveur. Moins de foin à acheter, des revenus complémentaires et des chèvres qui sont d'avantage en pâturage. L'équation a de quoi séduire. « Ce projet c'est notre dernière chance » déclarait Lionel Morard au site d'information Reporterre. Mais voilà la parcelle concernée est classée en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). De surcroît elle est située dans le Parc National Régional du Luberon qui lui-même est classé réserve de biosphère et géoparc mondial par l'Unesco. Pas moins que cela. En d'autres termes, pour concrétiser ce projet il faudra beaucoup franchir beaucoup d'obstacles et obtenir autant d'autorisations, voire de dérogations.

Ce projet qui nécessite du déboisement est inacceptable, les menaces sur l'écosystème sont trop importantes…

Le 16 octobre dernier lors d'une réunion d'information organisée par Enercoop, les opposants font entendre leurs voix avec à l'appui une pétition signée par près de 3 000 personnes (le village compte une centaine d'habitants). Pour eux, ce projet qui nécessite du déboisement, est inacceptable, les menaces sur l'écosystème sont trop importantes, les risques de pollution en cas d'incendie sont également sérieux et enfin autoriser un tel projet s'est créé un précédent fâcheux. Plusieurs projets de centrales photovoltaïques dans la montage du Lure seraient concernés. De son côté, la mairie de Buoux reste prudente et attend d'avoir tous les éléments pour émettre un avis. Le PNR lui, préconise l'exclusion de l'agrivoltaïsme dans les sites classés au titre de la biodiversité et propose de le développer en priorité sur les vergers ou les serres. Que du bon sens.

Aujourd'hui on s'oriente d'avantage sur des solutions d'autoconsommation

Par ailleurs, et c'est important, on s'aperçoit aujourd'hui que la production d'électricité centralisée faite à partir de panneaux photovoltaïques a ses limites. En effet, compte tenu que sa consommation est par nature diurne on se retrouve dans la situation d'avoir des surplus en journée et des sous-capacités le soir et la nuit, là où les besoins en éclairage sont plus importants. Plus on développera ce type de centrales plus on accentuera le phénomène. Aujourd'hui, on s'oriente d'avantage sur des solutions d'autoconsommation où la production est réalisée à un niveau individuel (maison ou immeuble) avec des capacités de stockage en local pour tendre vers une autonomie maximale.

Allo ? Monsieur l'architecte des bâtiment de France, on a un truc à vous dire…

Le sujet de la centrale photovoltaïque de Buoux est une occasion de dialogue entre toutes les parties prenantes. Chacun a pu écouter et entendre l'autre. Un vrai morceau de démocratie locale dont on aimerait qu'il puisse être utilisé plus souvent. D'autant plus que personne ne voit d'inconvénient à ce que la famille Morard pose des panneaux sur le toit du bâtiment de leur ferme. Sauf un. Allo ? Monsieur l'architecte des bâtiment de France, on a un truc à vous dire…